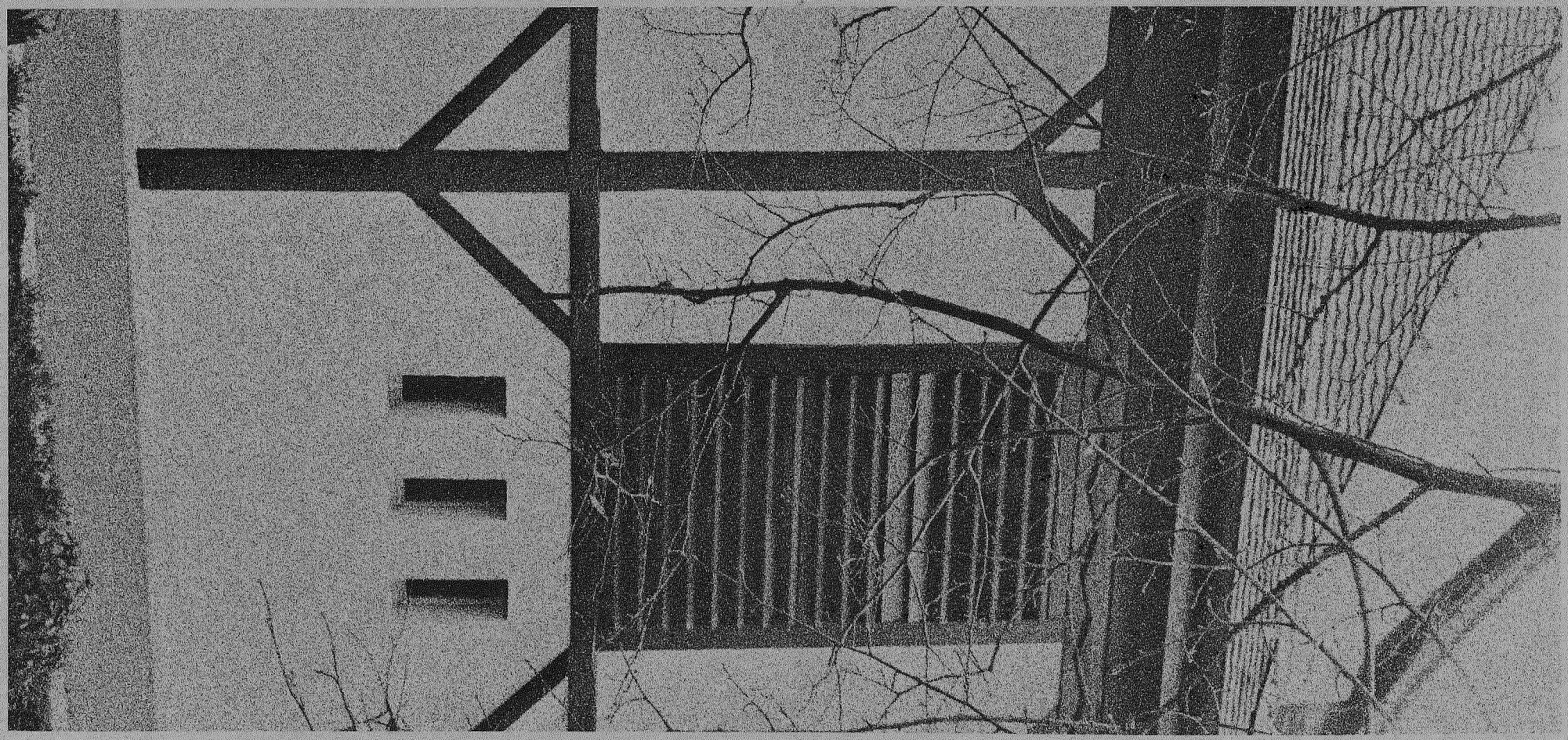

# CURE D'ECUBLENS

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
**SERVICE DES BÂTIMENTS**

CEDO 1997/94/1

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatibles avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

MARCEL BLANC
Chef du Département
des travaux publics

# LES PLANS

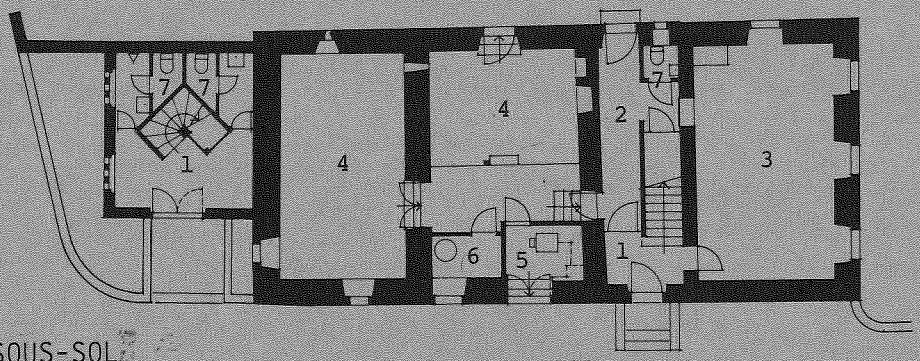


SOUS-SOL

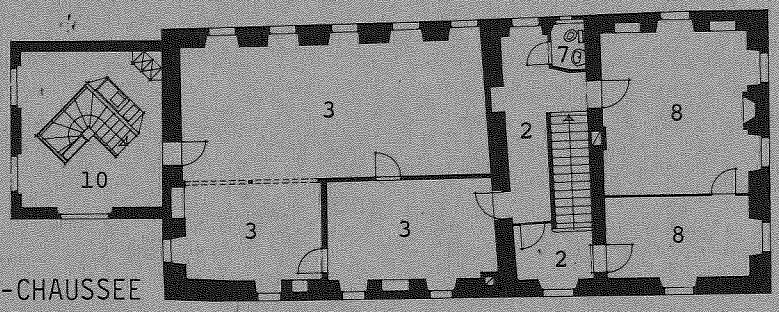


REZ-DE-CHAUSSEE

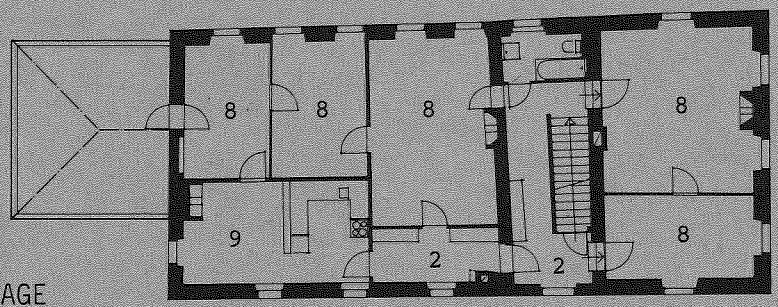


1er ETAGE

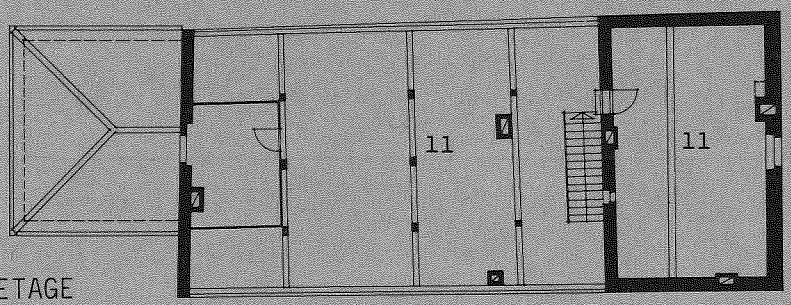


2ème ETAGE

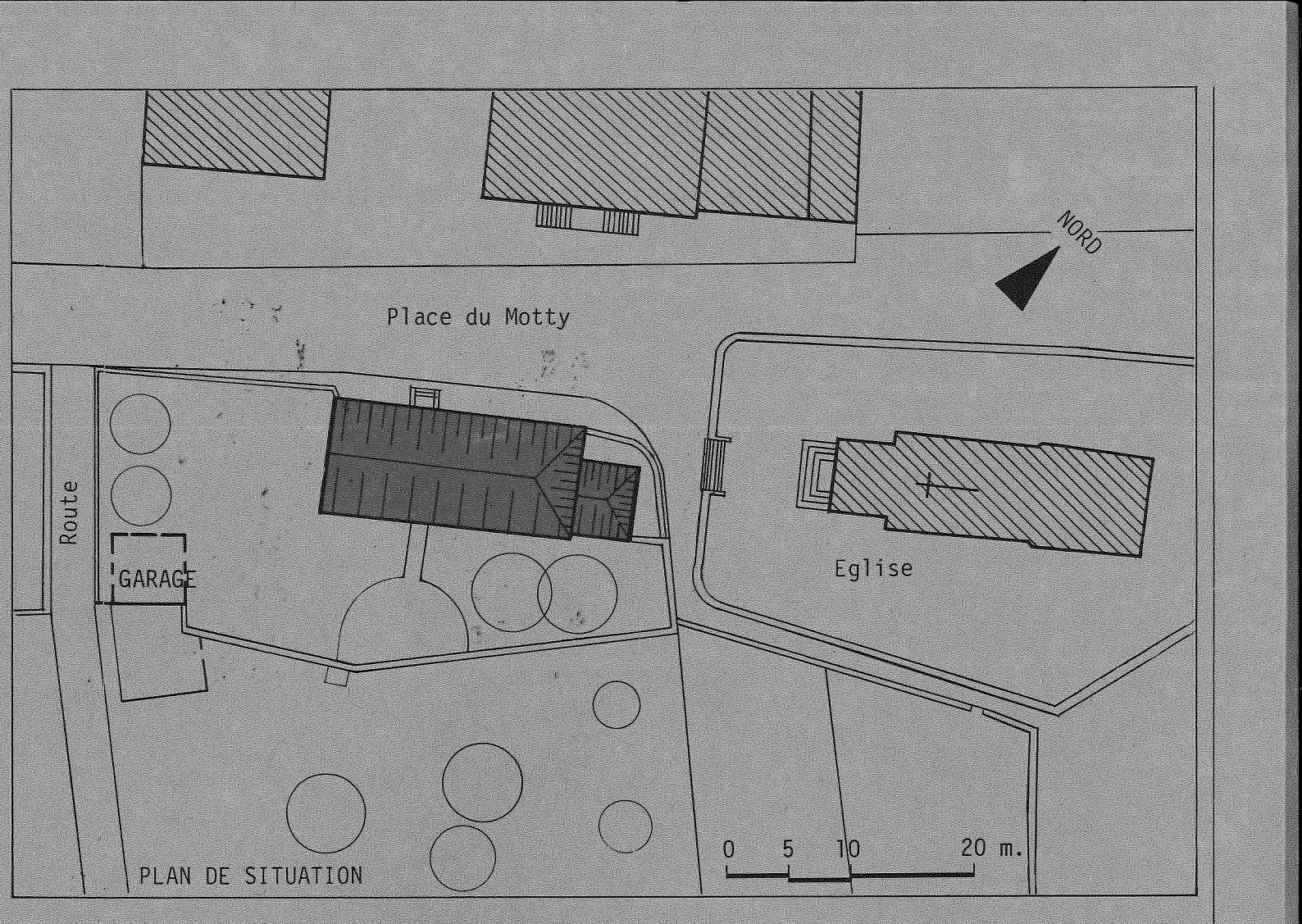


PLAN DE SITUATION

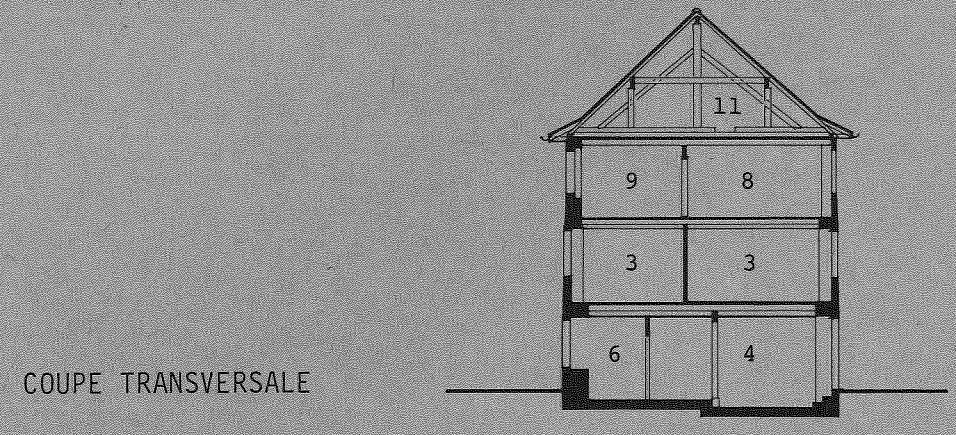


COUPE TRANSVERSALE

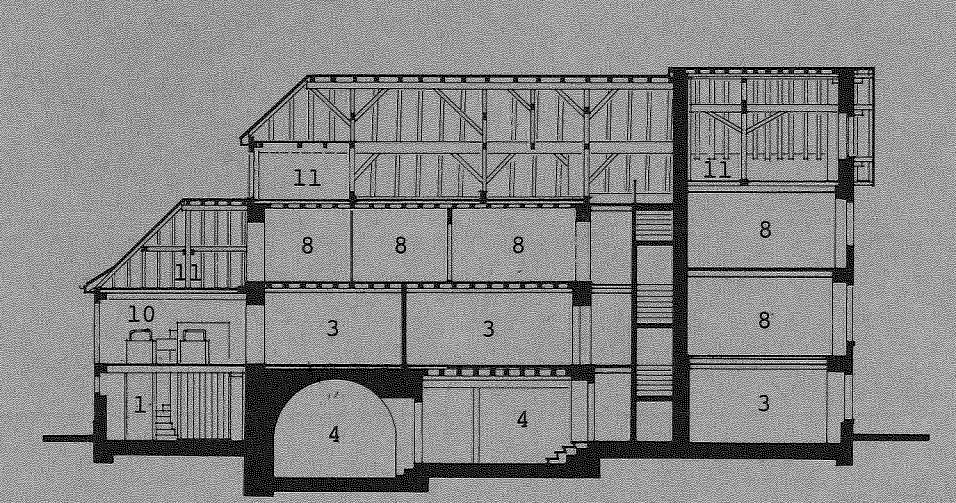


COUPE LONGITUDINALE

LEGENDE DES PLANS

1. Entrée
2. Dégagement
3. Salle de paroisse
4. Cave
5. Chauffage
6. Buanderie
7. W.-C.
8. Chambres
9. Cuisine
10. Cafétéria
11. Combles

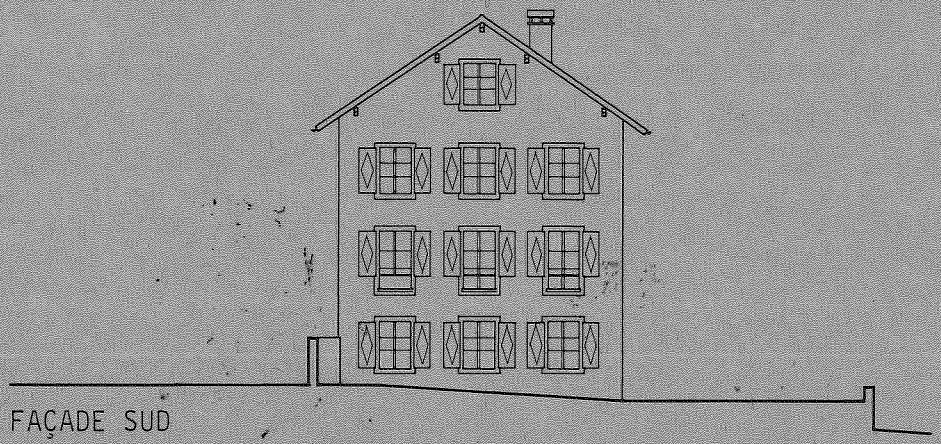

FAÇADE SUD

FAÇADE EST

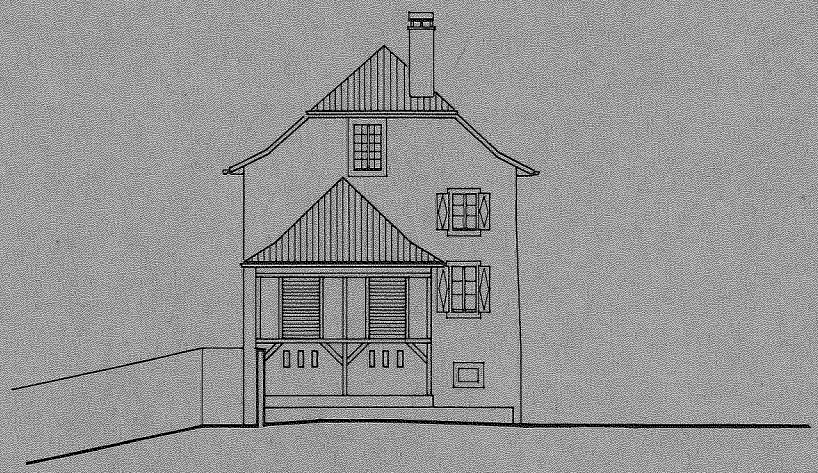

FAÇADE NORD

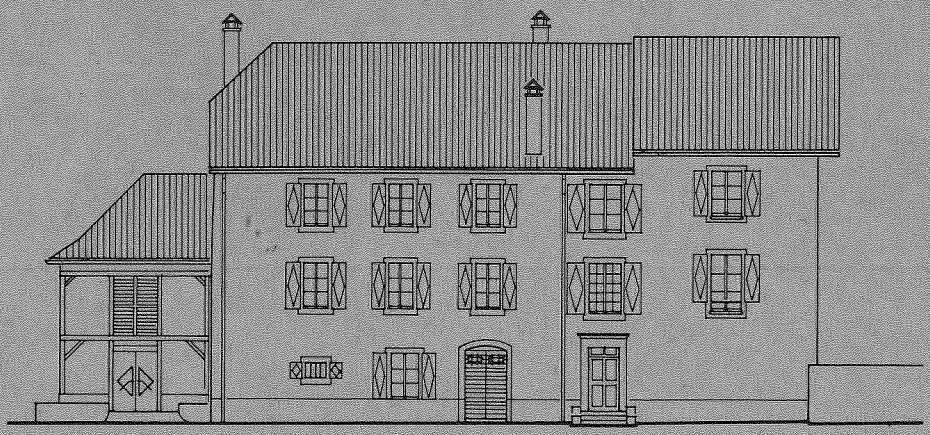

FAÇADE OUEST

# CURE D'ECUBLENS

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
**SERVICE DES BÂTIMENTS**

# LA RESTAURATION DES CURES

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.
La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

| Note | Définition résumée | Nombre de cures | % |
|---|---|---|---|
| 1 | d'importance nationale | 10 | 6,4 |
| 2 | d'importance régionale | 66 | 42,6 |
| 3 | d'importance locale | 44 | 28,4 |
| 4 | intéressant dans son contexte | 10 | 6,4 |
| 5 | non dénué d'intérêt | 8 | 5,2 |
| 6 | sans qualité particulière | 15 | 9,7 |
| 7 | altère le site | 2 | 1,3 |
| | | 155 | 100 % |

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.
Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examens de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.
La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.
Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO
Architecte cantonal

# ORGANISATION

1. Par sa décision du 19 novembre 1982, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude, destiné à la restauration des cures de Gland, du Sentier, d'Ecublens et de St-Cierges.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

| | |
|---|---|
| M. W. BAUMGARTNER | M. P. HUNZIKER |
| M. R. ACKERMANN | M. H. MENETREY |
| Mme A.-L. BERGDOL | Mme A.-L. MONNIER |
| M. P. CANDAUX | M. J.-Cl. MONNIER |
| M. D. GAVILLET | Mme R. TROYON |
| M. R. GRANDCHAMP | |

visite les cures en question et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD accorde, par décret du 28 novembre 1983, un crédit de Fr. 2'930'000.-- pour la restauration des quatres cures, dont Fr. 652'000.-- pour la cure d'Ecublens.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :
   - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
     - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux
     - M. L. BEDOGNI, représentant du maître de l'ouvrage

   - Mandataires :

| | |
|---|---|
| - Architecte | M. J.-C. ENDERLIN |
| collaborateur | M. Cl. DORIOT |
| - Ingénieur civil | M. D. CROTTAZ |
| - Géomètre | M. F. BEER |
| - Oeuvre d'art | M. A. JOBIN |



# PRINCIPE D'INTERVENTION

La cure d'Ecublens cédée par les autorités bernoises en 1536 déjà à la ville de Lausanne, était prévue initialement pour des fonctions rurales et, semble-t-il particulièrement comme bâtiment vigneron.
Dès 1727, la cure qui, jusque-là implantée est-ouest, reçoit son implantation actuelle.
Elle subira plusieurs transformations importantes, financées par la ville de Lausanne jusqu'en 1807 et par le canton dès cette date, lorsqu'il entre en possession du bâtiment.
Le bâtiment initial est composé de trois parties, avec au nord-est une remise d'un niveau, au centre la partie pressoir et habitation de trois niveaux et au sud-ouest une grange et une écurie d'un niveau avec, semble-t-il, un toit en appentis.
La première construction se distingue par la simplicité rencontrée habituellement dans les bâtiments ruraux de l'époque. Le plan de la partie centrale est clair. Les plans de poutraison sont simples et les schémas porteurs utilisent de tous les côtés les façades qui deviendront, pour certaines par la suite, des murs de séparation des corps de bâtiments. Les différentes transformations faites à la cure ont respecté cette logique d'organisation.
A propos du style du bâtiment, on relèvera dans le rapport de l'historienne Mme Fontannaz : "En raison de sa situation historique particulière, la cure d'Ecublens ne peut se rattacher que de très loin aux grands courants stylistiques des cures vaudoises. D'autre part, le bâtiment actuel ayant subi de nombreuses transformations, il est difficile d'y distinguer des caractéristiques marquantes permettant de le situer dans une typologie".
Il reste en fait très peu d'éléments de grande valeur historique ou architecturale. Ceci a donc justifié l'esprit des travaux qui ont porté plus sur une révision technique du bâtiment et à une redistribution intérieure des locaux, en ce qui concerne la partie sud-ouest et la partie centrale et à une véritable mise en valeur de l'annexe nord-est.
Ils ont porté sur les points suivants :

1. Restauration des parties anciennes du bâtiment principal et de la partie sud-ouest.
2. Redistribution des locaux intérieurs des 1er et 2ème étages, pour dégager les volumes nécessaires aux nouvelles salles de paroisse au 1er étage.
3. Transformation et aménagement de l'annexe nord-est pour en faire l'entrée principale des salles de paroisse. Utilisation des techniques contemporaines dans le cadre du bâtiment existant tout en conservant les éléments existants de valeur.
4. Construction d'un nouveau garage pour deux voitures, du fait de la suppression du garage existant dans l'annexe nord-est, ceci dans le cadre d'un réaménagement général du jardin.

L'aménagement des salles de paroisse, du hall d'entrée et de la cafétéria, étudié en collaboration avec les services de l'Etat et les membres de la commission paroissiale de construction, montre bien l'harmonie que l'on peut réaliser entre un bâtiment ancien et son aménagement dans le style et avec des éléments contemporains.

Jean-Claude ENDERLIN
Architecte

# ANALYSE HISTORIQUE

La cure d'Ecublens occupe une position en marge par rapport à l'ensemble des cures vaudoises, son entretien ayant été assumé non pas par le gouvernement bernois mais par la ville de Lausanne. En effet, les biens de l'ancienne église d'Ecublens - rattachée à l'origine au prieuré de Saint-Sulpice - avaient été octroyés à cette dernière par la Largition de 1536, sous la condition qu'elle se charge du maintien des édifices qui en dépendaient; la cure n'est devenue propriété de l'Etat qu'en 1807 (1). L'histoire de ce bâtiment est donc moins bien connue que celle des cures ordinaires (2) et le type de construction, résultant de plusieurs remaniements successifs, échappe à la typologie commune.

La cure, mentionnée pour la première fois à l'occasion de travaux en 1620, figure sur un plan cadastral de 1688 déjà (3) : elle se compose d'une maison et d'une grange contiguë et occupe grosso modo l'emplacement actuel, mais selon une orientation différente, perpendiculaire à la route. En 1727 (4), en revanche, sa dispostion est semblable à celle d'aujourd'hui : au nord-est se trouve déjà l'annexe qui sera désignée sur le plan cadastral suivant, de 1827-1830 (5), comme remise communale; au sud-ouest, une grange et une écurie s'élèvent à la place de la partie plus récente de la cure ajoutée en 1832.

En 1740, des travaux importants sont entrepris. Un premier projet, présenté par l'architecte Jacques Narbel prévoyait principalement la construction d'un escalier extérieur, fermé de murs et couvert d'un toit à trois pans, qui devait, semble-t-il, empiéter sur la rue; l'angle de la cure "du côté du Temple" devait être reconstruit, ainsi que la cave; on projetait de percer quelques nouvelles portes et fenêtres. Après le commencement des travaux, on décida de modifier ce premier plan, notamment en renonçant à construire un escalier extérieur et on ajouta le percement de plusieurs fenêtres afin d'harmoniser les façades; à l'intérieur, on posa deux poêles, une cheminée à "chauffe-pense" et de nouvelles portes à panneaux (6).

Ce sont certainement ces travaux qui ont conféré à la cure son aspect actuel. Un inventaire détaillé dressé en 1757 présente en tout cas le bâtiment dans un état identique à ce que l'on peut voir sur le plan qui en fut levé en 1832; les pièces y ont la même disposition, le même nombre de fenêtres et de portes (7). Cet inventaire désigne en outre comme "ancienne petite écurie" la grange et l'étable qui figuraient en contiguïté, au sud-ouest, sur le plan de 1727; il y a donc eu, entre ces deux dates, transfert du rural dans un bâtiment situé de l'autre côté de la rue; ce



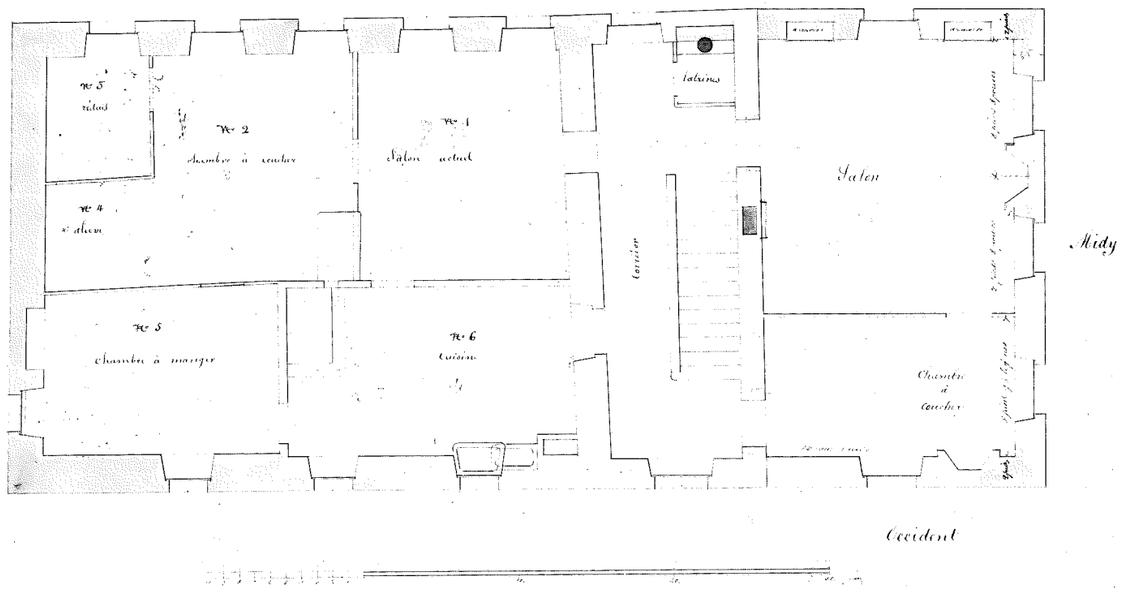


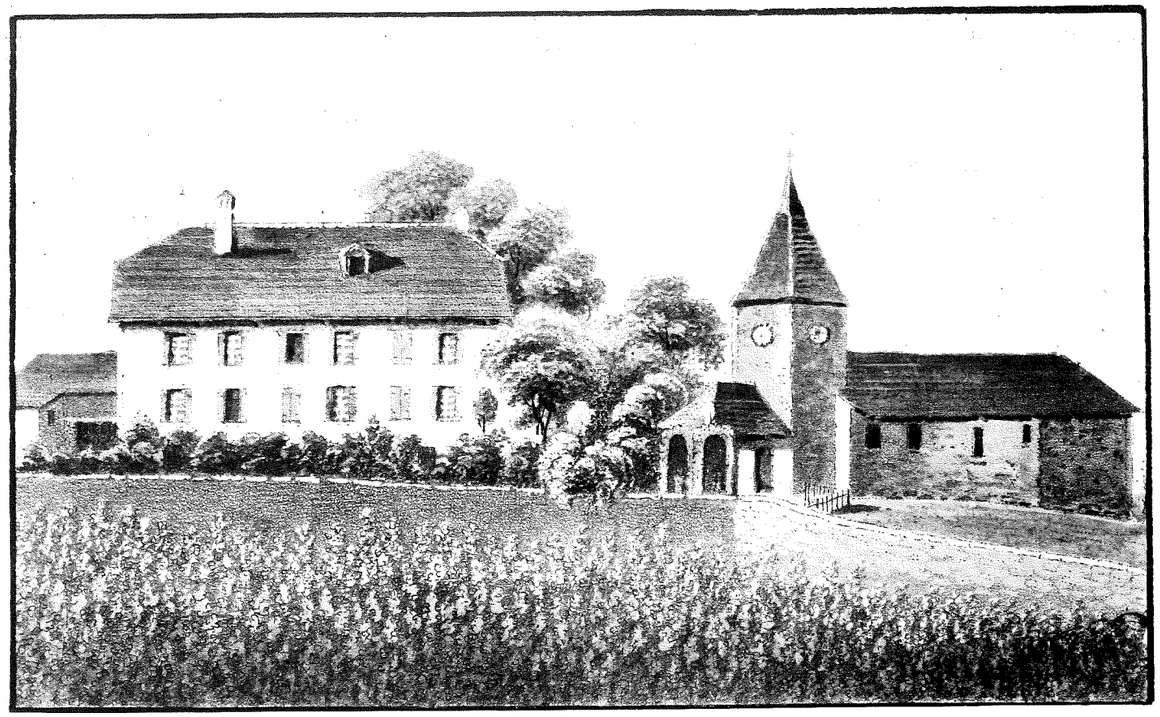

Plan du premier étage de la cure d'Ecublens, du 14 mai 1832, par Georges Krieg. A gauche, relevé de l'ancien bâtiment, à droite, au-delà de l'escalier, la partie ajoutée.

Gravure Weibel 1831

dernier fut reconstruit après incendie en 1806 (8).
En 1832, on décida d'édifier, sur des plans de l'architecte Georges Krief fils, une annexe sur le côté sud-ouest de la cure, dans le but d'agrandir le logement du pasteur. Celle-ci devait contenir principalement une chambre pour les cathéchumènes - innovation du XIXe siècle - au rez-de-chaussée, chauffée par un poêle, un salon avec cheminée au premier étage et trois chambres à coucher. L'exécution de l'ouvrage, confiée au maçon Brélaz de Morges, laissa à désirer, puisque l'on dut refaire une partie du travail en 1834 (9).
En 1874 probablement, l'Etat de Vaud fit l'échange de la grange avec la remise pour la pompe à feu, appartenant à la commune d'Ecublens, qui s'appuyait contre la petite face nord-est de la cure. Cette annexe, servant dès lors de bûcher, fut transformée en terrasse dans sa partie supérieure entre 1893 et 1914, terrasse qui fut supprimée à son tour en 1924 déjà (10).

Monique FONTANNAZ
Historienne

Notes :
(1) ACV. K III/10, 31 août 1807/16.
(2) Cet historique repose sur les notes prises par Marcel Grandjean dans les archives de la ville de Lausanne et sur celles de Paul Bisseger dans les archives cantonales vaudoises pour le XIXe siècle.
(3) AC Lausanne, C 368.
(4) ACV, GB 160/c, plan cadastral de 1727, mis à jour en 1807.
(5) ACV, GB 168/a.
(6) AC Lausanne, D 133, man. chambre de fabrique, pp. 28, 30, 47, 50 v., 51-53 v., 57 v., 18 septembre 1739 - 12 décembre 1740; maçonnerie exécutée par Jacques Narbel, charpente par André et Jean-Jacques Carrard, menuiserie par Jean-Pierre Bibelot, poterie de terre par François Pollien.
(7) AC Lausanne, A 48, fol. 174-177, 9 août 1757, inventaire de la cure d'Ecublens.
(8) ACV, GB 160/c; H 365, 1071-1079; K IX 521/2, 21 juin 1806, plans et devis d'Henri Exchaquet; K III/10, 1807-1808, 18 août, p. 5.
(9) SBE, série de plans signée du 14 mai 1832 par G. Krieg fils, approuvée le 24 juillet 1832; ACV, K XV a/5-16, 431-432, 24 juillet 1832; K XV a/5-17, 213, 9 janvier 1833; K IX 1002, 28, 8, 7 oct. 1834; 179, 40, 8 janvier 1836.
(10) SBE, plans 1874, 1893, 1914, 1924.



# EVOLUTION VOLUMETRIQUE

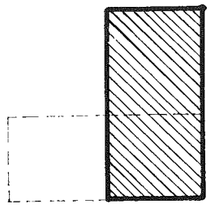

1688 — Emplacement approximatif de l'ancienne cure par rapport à l'actuelle.

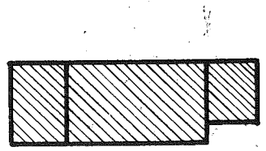

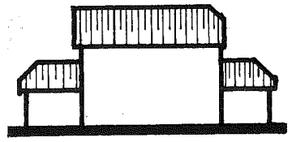

XVIIIe s. — La cure avec, à droite la remise communale et, à gauche le rural.

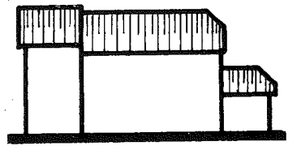

1832 — Remplacement de l'ancien rural par l'annexe actuelle.

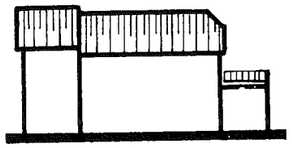

Vers 1893 — Transformation de l'ancienne remise communale en bûcher avec terrasse.

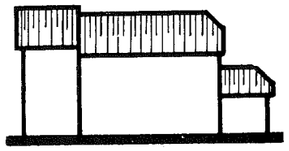

1914 — Rétablissement de l'ancien volume de la remise communale.

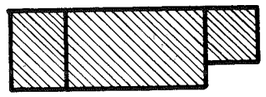

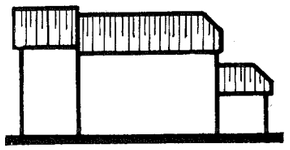

1986 — Restauration complète du bâtiment sans changement extérieur.

# AVANT-TRAVAUX

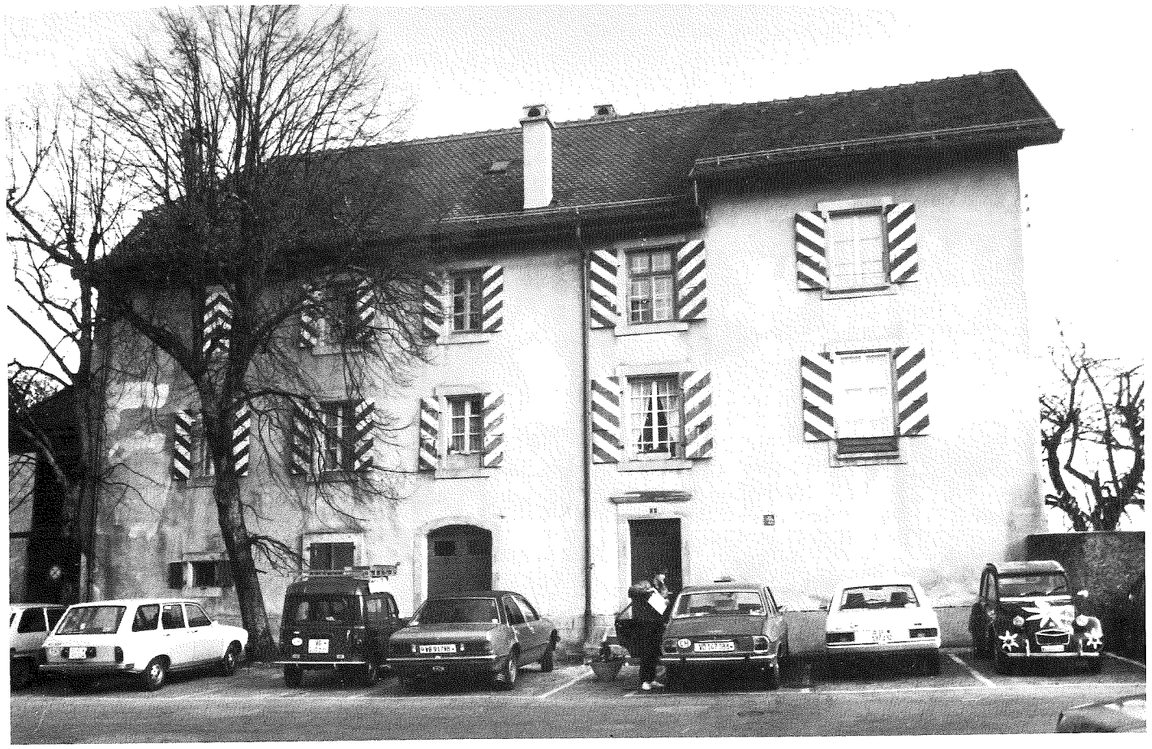

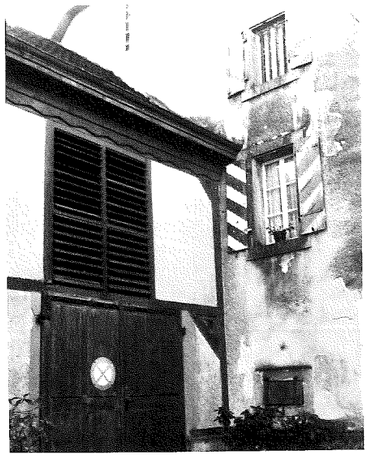

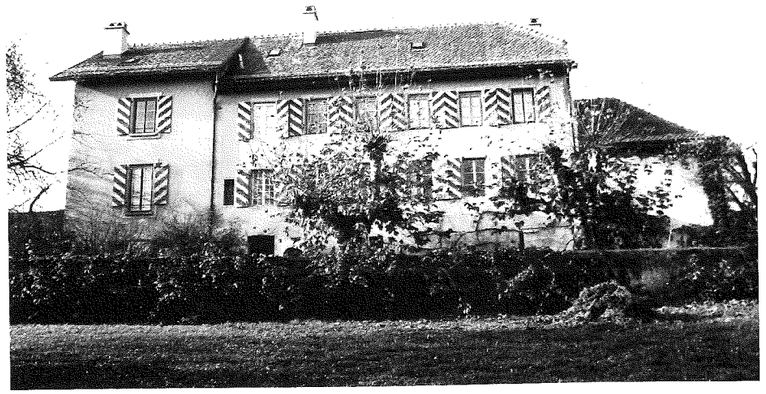



# APRES-TRAVAUX

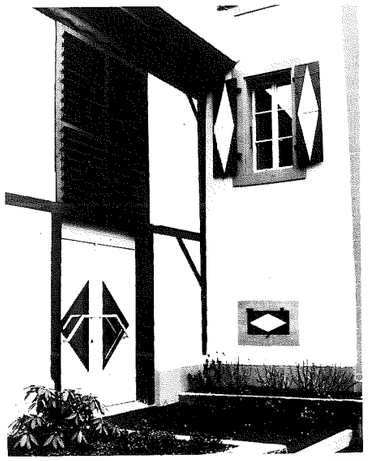

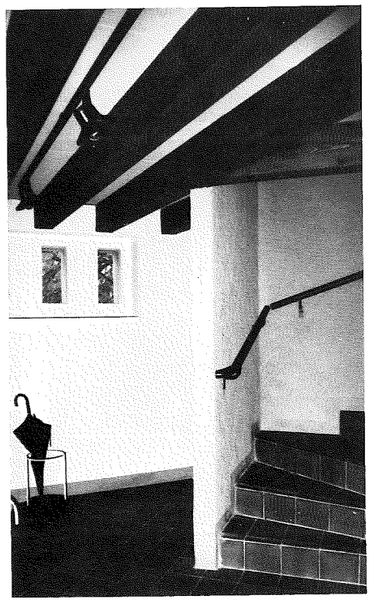

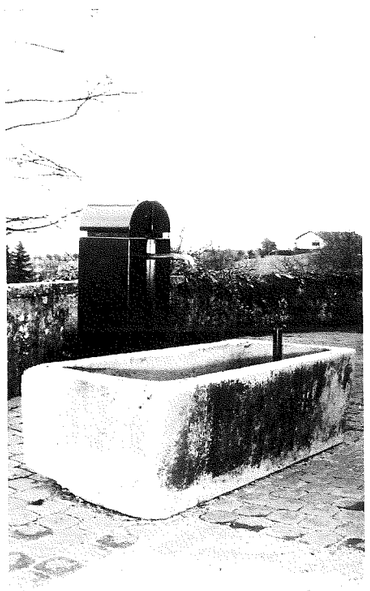

# CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

| | |
|---|---|
| Confirmation du mandat | 1er décembre 1982 |
| Relevé du bâtiment existant | 01.12.1982 au 28.02.1983 |
| Projet définitif | 01.03.1983 au 10.04.1983 |
| Plans d'exécution | 10.05.1983 au 30.05.1983 |
| Préparation des soumissions | 01.05.1983 au 26.06.1983 |
| Appel des soumissions | 26.06.1983 au 22.07.1983 |
| Devis | 05.08.1983 au 08.10.1983 |
| Mise à l'enquête | 10.10.1983 |
| Approbation du crédit | 04.11.1983 |
| Permis de construire | 15.02.1984 |
| Début des travaux | 01.03.1984 |
| Fin des travaux appartement | 19.12.1985 |
| Fin des travaux locaux de paroisse | 30.04.1985 |
| Décompte final | 02.10.1985 |

# DESCRIPTIF DES TRAVAUX

MACONNERIE
Bâtiment principal
Réfection complète du système séparatif des égoûts à travers la parcelle sur 50 ml.
Assainissement des fondations, drainage partiel.
Reconstruction d'un mur de jardin écroulé.
Décrépissage partiel, grattage des enduits récents avec conservation et réfection des enduits de façade anciens.
Construction de nouvelles souches de cheminées.
Démolition d'anciens galandages intérieurs.
Réfection partielle d'enduits intérieurs.

Annexe nord-est
Construction d'une cage d'escalier en maçonnerie desservant les nouveaux locaux paroissiaux.
Nouveaux galandages de séparation pour locaux sanitaires.
Réfection du dallage de fond.
Enduits intérieurs.

ECHAFAUDAGE
Echafaudage complet sur toutes les façades avec ponts de couvreur généralisés, pour permettre la réfection complète de la toiture.

CHARPENTE
Contrôle et révision générale du chevronnage et de la charpente en général. Celle-ci étant en assez bon état, seules quelques pièces ont été changées ou réparées.
Pose d'une sous-toiture composée de lambrissage en planches de sapin à Clins.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
Dépose de l'ancienne ferblanterie en tôle galvanisée et repose à neuf, en cuivre.
Lavage complet du toit à la vapeur.
Pose d'une nouvelle couverture avec réutilisation partielle (10%) des anciennes tuiles.

PARATONNERRE
Pose d'une installation de protection contre la foudre.

PIERRE NATURELLE
Ravalement de certains encadrements en molasse, susceptibles d'être réparés.
Pose de nouveaux encadrements en molasse sur quelques fenêtres et ouvertures, où l'état des pièces existantes le justifiait.
Restauration d'un escalier intérieur en grès.



MENUISERIE
Restauration de la menuiserie intérieure (portes, boiseries, armoires) et de la menuiserie extérieure (fenêtres, portes d'entrée, etc.).
Pose de nouvelles portes dans les locaux sanitaires de l'annexe et d'une porte d'entrée des locaux de paroisse.

VITRERIE
Restauration de l'ancienne vitrerie.

PEINTURE EXTERIEURE
Lessivage, décapage et nouvelle peinture sur toutes les fenêtres et volets extérieurs (les volets ont été repeints avec un motif en losange, motif retrouvé au décapage sous le motif à chevrons).
Peinture résistant aux intempéries pour toutes les pièces de charpente saillantes, berceaux, larmiers, virevents.
Peinture à la chaux sur les quatre façades couleur jaune sable, correspondant à la première couleur du bâtiment.
Peinture couleur molasse à base de silicates sur les anciens et nouveaux encadrements.
Les chaînes d'angles anciennes marquées seulement à la peinture ont été restituées.

CONSERVATION DU BOIS
Traitement de surface de l'ensemble de l'ancienne charpente apparente, injections partielles.

ELECTRICITE
Révision et réfection partielle de l'installation électrique pour l'adapter aux normes actuelles.
Nouveau tableau électrique. Nouvelle introduction souterraine. Pose de nouvelles lustreries dans les nouvelles salles de paroisse.

CHAUFFAGE
Contrôle de l'installation existante (récemment révisée).
Adjonction de quelques corps de chauffe supplémentaires dans les nouveaux locaux.

VENTILATION
Installation d'une hotte de ventilation dans la nouvelle cuisine et d'une évacuation d'air vicié pour deux W.-C. borgnes au rez-de-chaussée des locaux de paroisse.

INSTALLATION DE CUISINE
Pose d'un nouvel agencement de cuisine dans l'appartement rénové.

SANITAIRE
Installation de locaux sanitaires (1 groupe de W.-C. hommes avec lavabo et 1 groupe de W.-C. dames avec lavabo) au rez-de-chaussée des locaux de paroisse.
Raccordement et équipement de la nouvelle cuisine.
Raccordement de la nouvelle alimentation de la fontaine.

PLATRERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS
Nouveau plafond en plaques de plâtre suspendues dans les salles de paroisse.
Toilage des anciens plafonds fissurés. Peinture dispersion deux couches dans la salle de catéchisme, la petite salle de paroisse et la cafétéria.

Papier "paille de riz" dans la salle de paroisse principale. Lessivage, rhabillage et peinture deux couches des anciennes boiseries et menuiseries.

SERRURERIE
Diverses "mains courantes" dans la nouvelle cage d'escalier et la cafétéria.
Portes de garage pour le garage double enterré dans le jardin.

CARRELAGES
Appartement du pasteur
- au rez-de-chaussée et au ler étage : carrelage en damiers rouges et gris dans les corridors
- au deuxième étage : révision et retouches du carrelage en damiers noirs et gris dans le corridor
- carrelage en terre cuite pour le sol de la nouvelle cuisine au ler étage.

Locaux de paroisse
- carrelage en terre cuite pour le sol du hall d'entrée et les escaliers
- faïence 10/20 gris clair derrière les appareils sanitaires dans les W.-C. et lavabos.

PARQUETS - TAPIS
Nouveau parquet à damiers et frises en chêne dans la salle de paroisse principale.
Révision et réparation des parquets en chêne dans la salle de paroisse principale.
Révision et réparation des parquets en chêne, pin et sapin dans l'appartement des ler et 2ème étages.
Tapis type "Coco" dans la cafétéria paroissiale.

FUMISTERIE
Restauration et remise en service des cheminées de salon existant dans les pièces habitables et dans un ancien réduit transformé en nouvelle cuisine pour l'appartement pastoral.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS
Réaménagement général de la terrasse au sud-est.
Remise en état de la fontaine et création d'une place "gravillonnée", prenant la fontaine comme centre de la composition. Construction d'un garage double, enterré dans le dénivelé du talus côté sud-ouest.
Intégration du garage à l'aménagement général, par raccordement avec les murs de soutainement existants.
Aménagement de l'entrée nord : création d'une haie de buis le long de la façade, délimitant la place de parcage publique et le domaine privé.



# CALCUL DU CUBE

SELON LA NORME SIA 116

| | |
|---|---|
| **Rez-de-chaussée** | |
| * 1) Salle de catéchisme | 170 m3 |
| * Supplément pour sol | 56 m3 |
| * 2) Cage d'escalier | 73 m3 |
| * Supplément pour sol | 24 m3 |
| 3) Cave, buanderie, chaufferie | 177 m3 |
| 4) Cave voûtée | 191 m3 |
| * 5) Hall d'entrée paroisse | 86 m3 |
| Supplément pour sol | 28 m3 |
| **ler étage** | |
| * 6) Appartement | 257 m3 |
| * 7) Salles de paroisse | 298 m3 |
| * 8) Cafétéria | 86 m3 |
| **2ème étage** | |
| * 9) Appartement | 555 m3 |
| 10) Combles pour cafétéria | 28 m3 |
| **3ème étage - combles** | |
| 11) Galetas | 240 m3 |
| Total cube SIA bâtiment | 2'269 m3 |

dont :

| | | |
|---|---|---|
| Locaux paroissiaux | 752 m3 | : 33% |
| Appartement | 1'149 m3 | : 51% |
| Locaux de service | 368 m3 | : 16% |
| Cube SIA garage | 108 m3 | |

| Base | | |
|---|---|---|
| Projet définitif | indice du 10.04.1983 | 100% |
| Devis | indice du 08.03.1983 | |
| Début des travaux | indice du 01.03.1984 | |
| Fin des travaux | indice du 30.04.1985 | |

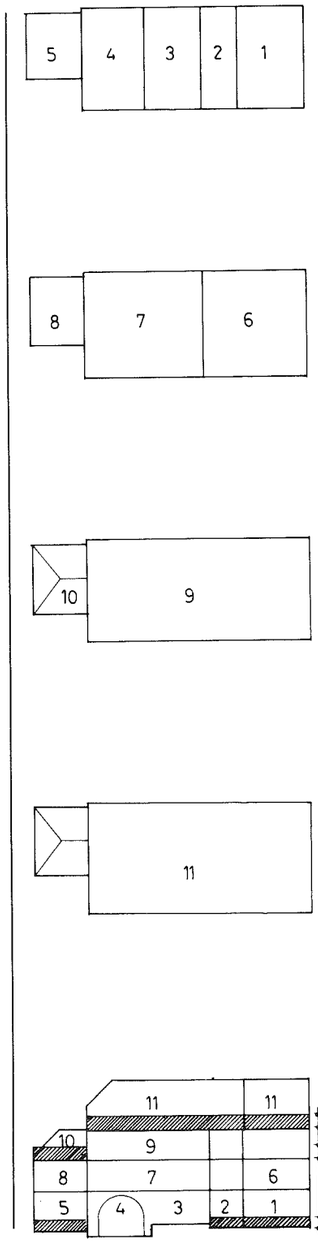

# COÛT DE L'OPERATION

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CFC 1 | TRAVAUX PREPARATOIRES | | | 27'000.-- | 3,4% |
| 101 | Levée de l'état des lieux | 13'000.-- | | | |
| 13 | Installation de chantier | 14'000.-- | | | |
| CFC 2 | BATIMENT | | 100% | 646'735.-- | 79,8% |
| 211 | Maçonnerie | 122'911.-- | 19,0% | | |
| 214 | Charpente | 36'450.-- | 5,6% | | |
| 214.10 | Traitement de charpente | 6'400.-- | 0,9% | | |
| 216 | Pierre naturelle | 57'589.-- | 8,9% | | |
| 222 | Ferblanterie-couverture | 60'800.-- | 9,5% | | |
| 223 | Paratonnerre | 3'500.-- | 0,5% | | |
| 23 | Electricité | 34'350.-- | 5,3% | | |
| 24 | Chauffage | 8'462.-- | 1,3% | | |
| 25 | Installation sanitaire | 20'700.-- | 3,3% | | |
| 252 | Installation cuisine | 9'647.-- | 1,5% | | |
| 272.3 | Serrurerie générale | 2'847.-- | 0,4% | | |
| 273 | Menuiserie | 70'845.-- | 11,0% | | |
| 281.8 | Revêtement de sols | 15'500.-- | 2,5% | | |
| 281.6 | Carrelages | 16'800.-- | 2,6% | | |
| 284.1 | Poêlerie-fumisterie | 9'750.-- | 1,5% | | |
| 284.2 | Tubage cheminée | 2'270.-- | 0,3% | | |
| 285 | Peinture | 85'928.-- | 13,5% | | |
| 287 | Nettoyage | 2'751.-- | 0,4% | | |
| 289.1 | Décoration | 285.-- | -- | | |
| 291 | Honoraires architecte | 77'000.-- | 11,9% | | |
| 292 | Honoraires ingénieur | 770.-- | 0,1% | | |
| CFC 4 | AMENAGEMENTS EXTERIEURS | | | 111'336.-- | 13,8% |
| 4 | Aménagement extérieur garage | 103'559.-- | | | |
| 491 | Honoraires architecte | 5'330.-- | | | |
| 492 | Honoraires ingénieur et géomètre | 2'447.-- | | | |
| CFC 5 | FRAIS SECONDAIRES | | | 16'240.-- | 2,1% |
| 51 | Autorisations, taxes | 11'311.-- | | | |
| 51 | Reproduction documents archéologiques et inventaire archéologique | 4'929.-- | | | |
| CFC 9 | | | | 7'900.-- | 0,9% |
| 98 | Crédit artistique | 7'900.-- | | | |
| | TOTAL DES TRAVAUX | | | 811'211.-- | 100% |



# MATRICES

MATRICE DES SURFACES

| | |
|---|---|
| Surface de la parcelle | 2'534 m2 |
| Surface bâtie avant transformations : | |
| Cure | 219 m2 |
| Annexe | 35 m2 |
| Surface bâtie après transformations : | |
| Cure et annexe paroisse | 254 m2 |
| Garage extérieur | 36 m2 |

MATRICE DES COUTS

| | |
|---|---|
| Coût CFC 2/m3 SIA 116 | Fr. 285.--/m3 |
| Coût CFC 2/m2 brut | Fr. 780.--/m2 |
| Coût total/m3 SIA 116 | Fr. 358.--/m3 |
| Coût total/m2 brut | Fr. 979.--/m2 |

SURFACE BRUTE DES PLANCHERS

| | |
|---|---|
| Rez-de-chaussée | |
| Salle de paroisse | 55 m2 |
| Cage d'escalier | 25 m2 |
| Locaux de service | 106 m2 |
| Hall d'entrée paroisse | 29 m2 |
| 1er étage | |
| Appartement | 86 m2 |
| Salles de paroisse | 100 m2 |
| Cafétéria-paroisse | 29 m2 |
| 2ème étage | |
| Appartement | 185 m2 |
| Combles sur cafétéria | 29 m2 |
| 3ème étage | |
| Combles-galetas | 185 m2 |
| TOTAL SURFACE PLANCHERS BRUTS | 829 m2 |

Dont :

| | | |
|---|---|---|
| Surfaces brutes habitées | 509 m2 | 61% |
| Surfaces brutes non habitées | 320 m2 | 29% |

# LES ENTREPRISES

| | | |
|---|---|---|
| PEZZANI S.A. | Maçonnerie | Renens |
| SCHMID S.A. | Charpente | Crissier |
| O. JOTTERAND | Traitement Charpente | Lausanne |
| P. LACHAT | Pierre naturelle | Lausanne |
| COFAL | Ferblanterie Couverture | Lausanne |
| JOMOS | Paratonnerre | Vevey |
| G. CUEREL | Electricité | Ecublens |
| VIQUERAT S.A. | Chauffage | Morges |
| FURST S.A. | Brûleur | Renens |
| BUCHER-ZORDAN | Inst. sanitaire | St-Prex |
| TROESCH | Inst. cuisine | Lausanne |
| W. WALTI | Serrurerie | Romanel |
| F. BAATARD | Menuiserie | Renens |
| MENETREY S.A. | Revêtement sols | Le Mont |
| G. ZENONI | Carrelages | Morges |
| P. GOOD | Fumisterie | Prilly |
| OBRIST S.A. | Tubage cheminée | Neuchâtel |
| VARRIN & Fils S.A. | Peinture | Prilly |
| MASPOLI | Nettoyages | Lausanne |
| A. FATIO | Aménagements ext. | Lausanne |

12 mars 1987 Publication
du service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH-1014 Lausanne
Conception graphique : André Bovey ASG
Impression : Favre + Winteregg, Bussigny